



La Lettre de Saint Florent

DE LA GRÂCE ET DES SACREMENTS

« Le royaume des cieux est semblable à... » : combien de paraboles débutent par ces simples mots ! Et à chaque fois, c'est un nouvel aspect du règne de Dieu sur les âmes qui est esquissé.

La parabole des invités à la noce illustre l'universalité de l'appel divin et la part de la liberté dans la réponse de chacun (Lc 14, 15-24). La parabole des talents dévoile la diversité des faveurs accordées par le Maître (Mt 25, 14-30). La parabole du trésor et de la perle atteste de la valeur incomparable du don divin (Mt 13, 44-45).

La parabole de la robe nuptiale souligne combien les invités doivent se préparer pour participer au festin (Mt 22, 1-14). La parabole de la vigne et des sarments indique que ces dispositions ne sont pas superficielles, mais profondes et intérieures (Jn 15, 1-8).

La parabole de grain de sénevé met en lumière le potentiel de croissance propre à la vie divine (Mt 13, 31-32). La parabole des vierges sages et des vierges folles met l'accent sur les mérites à engranger pour entrer dans la vie éternelle (Mt 25, 1-13).

LA GRÂCE DIVINE ET SES CANAUX

Toutes ces paraboles se rapportent à une seule et même réalité surnaturelle : la grâce sanctifiante, qui fait les hommes « *participants de la nature divine* » (2 Pi 1, 4). Œuvrer à l'avènement, à la conservation et au progrès du règne de Dieu, c'est œuvrer à l'avènement, à la conservation et au progrès de la grâce dans les âmes. Et pour répandre, conserver, augmenter voire rétablir la vie surnaturelle dans les âmes, le Sauveur a institué les sacrements qui sont les canaux ordinaires par lesquels il leur communique sa grâce.

Pourquoi recourir à des signes sensibles pour conférer la grâce ? Parce que la grâce est une réalité spirituelle et surnaturelle et que l'homme est esprit mais aussi corps. Il convient donc que la grâce lui soit signifiée et lui soit communiquée par un signe sensible (III, q. 60, a. 4, c). La **Préface de Noël** ne dit-elle pas que le Verbe de Dieu s'est incarné « *afin que, connaissant Dieu sous une forme visible, nous soyons ravis par Lui en l'amour des choses invisibles* ».

DE LA CAUSE À L'EFFET ET VICE VERSA

Les sacrements sont donc à la grâce ce que la cause est à l'effet. D'où deux questions :

1. la cause produit-elle toujours son effet ?
2. l'effet n'est-il produit que par cette cause-là ?

Juillet 2020

Adresses

Prieuré Saint-Florent
93, rue du Général De Gaulle
67280 URMATT
Tél. 09 60 40 01 77
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N.D. du Rosaire
28, rue du Faubourg-de-Pierre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 22 61 06

Sommaire

De la grâce
et des sacrements p. 1
Saint Irénée de Lyon p. 3
Le calendrier du mois p. 4

N° 271

1. Les sacrements confèrent-ils toujours la grâce ?

Selon le concile de Trente, « *la grâce est donnée par le moyen des sacrements toujours et à tous ceux qui les reçoivent comme il convient* », « *la grâce est conférée ex opere operato par les sacrements de la Loi nouvelle* » (**Décret sur les sacrements en général**, canons 7 et 8).

L'efficacité du sacrement ne repose donc ni sur la sainteté du ministre ni sur la seule confiance du bénéficiaire. Elle se fonde sur la volonté immuable de Dieu et sur la docilité du ministre dans l'accomplissement du rituel sacramentel quant à ses éléments essentiels.

Que le sacrement soit efficace est une chose, que le sacrement soit fructueux en est une autre. Pour être fructueux, chaque sacrement exige en effet certaines dispositions spécifiques de celui qui le reçoit. L'absence de ces dispositions n'enlève rien à l'efficacité du sacrement, mais elle empêche le sujet de recevoir la grâce et l'expose à commettre un sacrilège.

2. La grâce n'est-elle donnée que par les sacrements ?

La réponse de saint Thomas d'Aquin est lapidaire : « *Dieu [...] n'a pas lié sa vertu aux sacrements au point de ne pouvoir sans eux conférer l'effet des sacrements* » (III, q. 64, a. 7, c), « *La puissance [de Dieu] n'est pas liée aux sacrements visibles* » (III, q. 68, a. 2, c).

Dieu qui a institué les sacrements pour communiquer, fortifier voire rétablir la vie surnaturelle dans les âmes peut donc communiquer, fortifier et rétablir cette même grâce par d'autres moyens connus de lui seul. Si la grâce est conférée par les sacrements divinement institués, elle touche aussi les âmes par d'autres voies.

Pie IX évoque plusieurs fois cette réalité consolante :

« *Dévouons-nous de toutes nos forces au salut commun des hommes, car le bras du Seigneur n'est point raccourci, et les dons de la grâce ne sauraient nullement faire défaut à ceux qui désirent et demandent sincèrement à être réjouis de cette lumière* » (Allocution **Singulari quadam**, 9 décembre 1954),

« *Observant avec sincérité la loi naturelle et ses préceptes que Dieu inscrit sur tous les cœurs, prêts à obéir à Dieu, ils vivent des vies honnêtes et ont la possibilité d'atteindre la vie éternelle par la vertu des lumières de la grâce divine. Dieu connaît, sonde et comprend parfaitement les esprits, les cœurs, les pensées et la nature de tous : sa miséricorde et sa clémence ne permet pas à quiconque n'est pas coupable de péché délibéré, de souffrir la punition éternelle.* » (Encyclique **Quanto conficiamur mœrore**, 10 août 1863)

Au final, les rapports de la grâce et des sacrements se ramènent à trois configurations :

a. le sacrement avec la grâce : l'âme bien disposée s'approche du sacrement et elle reçoit la grâce qu'il cause ;

b. le sacrement sans la grâce : l'âme mal disposée s'approche du sacrement, mais elle ne reçoit pas la grâce qu'il confère et s'expose à commettre un sacrilège ;

c. la grâce sans le sacrement : Dieu donne directement la grâce à l'âme qui, bien disposée, est empêchée de s'approcher du sacrement.

CULTIVER LE DÉSIR DES SACREMENTS

Le concile de Trente évoque clairement trois circonstances dans lesquelles la grâce sacramentelle est conférée à celui qui désire recevoir un sacrement mais s'en trouve empêché :

• le baptême de désir : « *Après la promulgation de l'Évangile, ce transfert [de l'état dans lequel l'homme naît du premier Adam à l'état de grâce et d'adoption des fils de Dieu] ne peut se faire sans le bain de la régénération ou le désir de celui-ci, selon ce qui est écrit : "Nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu s'il ne renaît pas de l'eau et de l'Esprit Saint" (Jn 3, 5).* » (**Décret sur la justification**, c. 4)

• la communion de désir : « *D'autres ne reçoivent [le sacrement de l'eucharistie] que spirituellement : ce sont ceux qui, mangeant par le désir le pain céleste qui leur est offert avec cette foi vive qui opère par la charité (Gal 5, 6), en ressentent le fruit et l'utilité.* » (**Décret sur l'eucharistie**, c. 8)

• la contrition parfaite : « *Même s'il arrive parfois que cette contrition soit rendue parfaite par la charité et réconcilie l'homme avec Dieu avant que ce sacrement ne soit effectivement reçu, il ne faut néanmoins pas attribuer cette réconciliation à cette seule contrition sans le désir du sacrement, désir qui est inclus en elle.* » (**Décret sur la pénitence**, c. 4)

Cet enseignement est cohérent avec les dires du Christ : « *Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas, sera condamné* » (Mc 16, 16). Le divin Sauveur privilégie ici les dispositions intérieures sur le rite sacramentel pour souligner que celui-ci est et reste au service de celles-là.

Certes, celui qui se tient volontairement éloigné du sacrement — que ce soit par mépris ou par négligence — ne recevra pas la grâce puisqu'il n'a pas le désir du sacrement.

Par contre, la grâce divine ne fera jamais défaut à celui qui, bien disposé, désire recevoir un sacrement mais en est hélas empêché.

Abbé François KNITTEL

SAINT IRÉNÉE DE LYON : UN HOMME DE FOI ET DE PAIX

Le 3 juillet, la liturgie fête saint Irénée, évêque de Lyon (vers 140-202), une figure importante de l'Église des Gaules, dont le nom apparaît plusieurs fois dans l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée. Écrivain de langue grecque dont deux ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, saint Irénée est un homme attaché à la tradition qui défend vigoureusement la foi et se révèle artisan de paix. Pour ces trois raisons, il est un guide sûr pour notre époque troublée.

Un homme attaché à la tradition

Saint Irénée intègre dans son enseignement trois traditions qui découlent de la même foi.

Originaire d'Asie, peut-être de Smyrne, Irénée bénéficie dans sa jeunesse des enseignements de saint Polycarpe, qui lui-même avait été disciple de saint Jean. Dès lors, par l'intermédiaire de son maître, il reçoit le témoignage des Apôtres. Les liens qui unissent Jean, Polycarpe et Irénée illustrent le principe de tradition qui permet à l'Église de traverser les siècles, en gardant son identité inchangée : tout disciple du Christ est appelé à recevoir le dépôt de la foi et à le transmettre à d'autres qui sauront le conserver, pour qu'il ne se perde pas.

Si les liens anciens qui unissent l'Asie et Lyon sont connus, nul ne sait exactement pourquoi le prêtre Irénée est dans la capitale des Gaules un peu avant 177, date où sévit la persécution de Marc-Aurèle. Quand le premier évêque de Lyon, saint Pothin, est martyrisé avec quarante-sept chrétiens, parmi lesquels sainte Blandine, Irénée lui succède. Attentif à honorer la mémoire de ces confesseurs de la foi, le nouvel évêque propose leur vie en modèle à son peuple. Chaque contrée a ses saints et ses héros. Le plus beau témoignage de gratitude à leur égard reste l'imitation de leurs vertus.

A deux reprises, saint Irénée est en contact avec l'évêque de Rome qui est le pasteur suprême de l'Église. D'abord, au nom de la communauté lyonnaise, il porte à saint Éleuthère une lettre qui fait part de troubles liés à la présence montaniste. Plus tard, tandis que surgit une querelle sur la date de Pâques, il s'entretient avec le pape saint Victor. Pour l'évêque de Lyon, la tradition romaine jouit d'une autorité singulière dans l'Église, en raison du souvenir des saints Apôtres Pierre et Paul. Un catholique ne peut détourner son regard de la Ville éternelle.

Défenseur de la foi

S'il n'est pas officiellement docteur de l'Église, saint Irénée est à bon droit considéré comme un Père de l'Église et un ardent confesseur de la foi.

Saint Irénée offre une prédication centrée sur le Christ Jésus. Dans un livre intitulé la *Démonstration de la prédication apostolique*, l'évêque de Lyon propose une catéchèse biblique qui retrace les grandes étapes de l'économie du salut. Enseigner les saints mystères de la Révélation chrétienne est la première mission de tout pasteur dans l'Église.

S'il convient de présenter la doctrine catholique dans son intégralité, il importe également de dénoncer les erreurs qui la menacent. C'est pourquoi saint Irénée

réfute méthodiquement les hérésies de son temps, à savoir les doctrines ébionites, marcionites et gnostiques. Son œuvre magistrale en cinq livres, intitulée *Contre les hérésies : dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur*, est considérée comme le premier ouvrage de théologie. Aux raisonnements spécieux des hérétiques, saint Irénée oppose des preuves tirées de l'Écriture et de la Tradition. La défense de la foi est un service rendu à l'ensemble de l'Église.

Saint Irénée est célébré comme martyr, quoique les sources tardives qui attestent ce fait ne disent rien des circonstances de sa mort. Le témoignage du sang versé pour le Christ rappelle que, pour être crédible aux yeux des hommes, la prédication de l'Évangile a besoin d'être confirmée par l'exemple d'une vie sainte.

Artisan de paix

Si en grec le nom « Irénée » signifie « paix », la controverse autour de la date de Pâques illustre comment l'évêque de Lyon exerça ses talents de pacificateur.

Alors qu'en Asie, la résurrection du Seigneur est fêtée le 14 nisan, à Rome elle est reportée au dimanche suivant. Pour manifester l'unité, vers 190, des conciles entendent imposer à tous la coutume de Rome. Les Asiates, avec à leur tête l'évêque Polycrate d'Éphèse refusent. En réaction, le pape saint Victor excommunie les rebelles. A ce moment-là saint Irénée entre en scène pour apaiser la discorde. Il est l'homme de la situation, car il est asiatique d'origine et suit l'usage romain. En outre, il possède toutes les qualités que réclame une entreprise de médiation délicate.

Doté d'un bon discernement, saint Irénée juge la réaction du pape disproportionnée, puisque le choix de la date de Pâques est une affaire qui touche la discipline et non le dogme. La position de l'évêque de Lyon se résume en deux propositions. Il est opportun de célébrer la résurrection du Christ un dimanche, en suivant la coutume de Rome, mais il ne faut pas inquiéter les chrétiens qui suivent une autre tradition, dès lors qu'elle ne heurte pas la foi.

Pour justifier ses dires, Irénée rappelle l'exemple du pape Anicet qui malgré ses fortes divergences avec saint Polycarpe resta en communion avec lui. De plus, à titre d'exemple, l'évêque de Lyon montre qu'en matière de jeûne, la diversité des pratiques ne fait que renforcer la concorde de la foi.

Le programme de vie que propose saint Irénée est bien résumé dans la collecte de sa fête : « O Dieu, qui avez accordé au bienheureux Irénée, votre martyr et pontife, de réprimer les hérésies par la vérité de la doctrine et d'affermir avec succès la paix de l'Église, nous vous en prions : donnez à votre peuple la constance dans la sainte religion et, à notre temps la paix ». Ces préoccupations demeurent d'une grande actualité. Dans l'Église, le zèle pour défendre la foi doit s'allier avec un esprit de paix, toujours enclin à favoriser la concorde et résoudre les querelles.

Abbé Pierre-Marie BERTHE

A STRASBOURG		PROGRAMME LITURGIQUE JUILLET 2020		AU MULLERHOF	
Messes	Confessions			Messes	Confessions
18h15	17h45	Me 01	FÊTE DU PRÉCIEUX SANG	08h00	
07h15		Je 02	VISITATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE	08h00	
18h15	17h00	Ve 03	St Irénée, E. & M.	08h00	
11h00	10h30	Sa 04	De la Ste Vierge au samedi	08h00	
10h15	09h30	Di 05	5^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE	08h30	07h45/09h45
		Lu 06	De la férie	08h00	
		Ma 07	Translation de Ste Odile, V, mémoire	08h00	
18h15	17h45	Me 08	Ste Élisabeth, Re. & Vv.	08h00	
		Je 09	De la férie	08h00	
18h15	17h45	Ve 10	Les 7 frères, Stes Rufine et Seconde, Mm.	08h00	
11h00	10h30	Sa 11	De la Ste Vierge au samedi, mémoire	08h00	
10h15	09h30	Di 12	6^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 13	De la férie	08h00	
07h15		Ma 14	St Bonaventure E. & D.	07h00	
18h15	17h45	Me 15	St Henri Empereur, C.	07h15	
07h15		Je 16	De la férie, mémoire	07h15	
18h15	17h45	Ve 17	De la férie, mémoire	07h15	
11h00	10h30	Sa 18	St Camille de Lellis, C., mémoire	07h15	
10h15	09h30	Di 19	7^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE	08h30	07h45/09h45
18h15	17h45	Lu 20	St Jérôme Émilien, C., mémoire		
		Ma 21	SAINT ARBOGAST, E. & C.	07h15	
18h15	17h45	Me 22	Ste Marie Magdeleine, P.		
		Je 23	St Apollinaire, E. & M., mémoire	07h15	
18h15	17h45	Ve 24	De la férie, mémoire		
11h00	10h30	Sa 25	SAINT JACQUES LE MAJEUR APOTRE, m.		
10h15		Di 26	8^e DIMANCHE APRÈS LA PENTECOTE	08h30	07h45
18h15	17h45	Lu 27	De la férie, mémoire		
		Ma 28	Sts Nazaire, Celse et Victor Mm. et Innocent P.	07h15	
18h15	17h45	Me 29	Ste Marthe, V., mémoire		
		Je 30	De la férie, mémoire	07h15	
18h15	17h45	Ve 31	St Ignace de Loyola, C.		

Dates à retenir :

- Messe et premières bénédictions de l'abbé Louis Gravrand : dimanche 9 août à la chapelle N.D. du Rosaire de Strasbourg
- Université d'été de la Fraternité : du 14 au 18 août à l'École Saint-Michel (près de Châteauroux)

Carnet paroissial :

- Jacques Donny, Pauline Gerber, Michael Landrieu et Victor Le Camus ont fait leur Première Communion le 7 juin au Mullerhof

Activités à Strasbourg :

- Chorale : le dimanche à 9h30

Activités dans la vallée de la Bruche :

- Messes basses au Prieuré : du mercredi 15 au samedi 18 juillet, mardis 21 et 28 juillet, jeudis 23 et 30 juillet à 7h15